



## Extrait du registre des délibérations Réunion du 04 octobre 2024

L'an deux mille-vingt-trois, le 04 octobre 2024 à 14 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 17 juillet 2024.

### Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI  
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT

### Etaient excusés :

Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI donnant pouvoir à Alessandro BERNARDI  
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE donnant pouvoir à Christian SCHOTT  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

En présence d'Emmanuelle CUTTITTA, directrice

**N° 2024-16**

## **OBJET : PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2024**

Le 26 juin 2024 s'est tenu le Conseil d'administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus à 14h dans ses locaux.

Etaient présents : Messieurs BERNARDI, MADELAINE, SCHOTT et Madame FICARRA qui est arrivée à 14h35

Etait excusé : Monsieur DRIUTTI qui confie son pouvoir à Monsieur BERNARDI

L'ordre du jour était le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Rapport d'activités 2023
- Modification des tarifs
- DM n°1

La Directrice est désignée comme secrétaire de séance pour l'ensemble des Conseil d'administration.

L'adoption du dernier PV de l'assemblée n'a pu se faire car la directrice n'a pas eu le temps de le rédiger et s'en excuse. Il sera soumis au prochain Conseil d'administration.

Le Président présente le rapport d'activités de l'année 2023. Il est présenté sous la forme attendue par les critères d'évaluation définis dans la CPO. Il est relevé les points suivants :

- 26% d'augmentation globale de la fréquentation répartis comme suit :
  - o 21% d'augmentation pour la programmation,
  - o 17 % d'augmentation pour l'action culturelle,
  - o 16 % d'augmentation pour le soutien à la pratique musicale ;
- Le public touché lors des actions culturelles représente 39 % et Le Gueulard Plus doit désormais refuser des projets d'EAC car les moyens (humain et financier) ne sont plus suffisants pour répondre à la demande. La Directrice propose de réfléchir à un

nouveau dimensionnement de la mission d'action culturelle, notamment dans le cadre de la fusion des agglomérations Val de Fensch et Thionville.

- La sensibilisation aux questions d'égalité a également augmenté de 41% en termes d'activité et a vu sa fréquentation doublée. Il est à relever que 41% des cachets d'intermittence concernent des femmes et que nous avons accueilli 38% de leadeuses en diffusion, ces chiffres sont en augmentation constante pour tous les métiers recrutés par Le Gueulard Plus à une exception près, la part des musiciennes sur les projets et dans les studios n'arrive pas à évoluer positivement et ce malgré une politique volontariste en la matière. L'équipe quant à elle est à 63 % féminine ;
- Le Gueulard Plus s'entoure de 82 partenaires pour l'action culturelle et d'une trentaine de plus pour les autres activités, ce chiffre reste stable ;
- Le Gueulard Plus poursuit son action en faveur de la transition écologique, sociale et numérique qui connaît une progression positive lors de son évaluation via l'outil Impact Score. En effet, notre note globale passe de 71,25/100 en 2022 à 81,80/100 en 2023.

Les membre du Conseil d'administration salue ce bilan positif et relève que les choix opérés en faveur d'un projet artistique et culturel ambitieux, avec une direction artistique très marquée sur la scène émergente et indépendante, qui décloisonne les esthétiques, pour accompagner le renouvellement du public, son rajeunissement et sa fidélisation.

Une augmentation des tarifs est soumise, notamment pour les studios et le bar dont le prix n'a pas évolué depuis leur ouverture. L'augmentation proposée reste très raisonnable et nous laisse toujours avec des prix plus bas qu'à Metz ou Nancy. Les membres de l'assemblée sont favorables à cette augmentation liée à l'inflation.

Le Président propose une décision modificative du budget notamment pour faire face à l'augmentation du nombre d'actions culturelles et des coûts des spectacles en faveur du jeune public et des familles. Les frais d'accueil des artistes ont également augmenté en raison de l'inflation. Le budget des salaires des artistes est également augmenté en compensation de la diminution des contrats de cession car nous avons réalisé plus de contrat d'engagement et moins de cession en 2024.

En point divers, le Président est revenu sur la signature officielle de la CPO et la remise d'insigne à la Directrice et il a salué l'organisation et l'accueil de l'équipe lors de cet événement. Les retours sont très positifs. Les membres de l'assemblée ont également fait des retours très positif sur cette cérémonie qui a su montrer le dynamisme de l'équipe et partager les nouvelles orientations du projet artistique à travers la vidéo des temps forts. Le Gueulard Plus s'est distingué positivement auprès des invités et particulièrement auprès de ses partenaires financiers. Le discours de la Directrice a été émouvant et a révélé un parcours professionnel riche et engagé. Cet événement aura également été l'occasion pour le Président d'évoquer que Le Gueulard Plus devra agir prochainement à l'échelle d'un nouveau territoire dans le cadre de la fusion des agglomérations de Thionville-Porte de France et du Val de Fensch et qu'il se tient prêt aux échanges à venir pour redimensionner son projet artistique et culturelle avec cette future collectivité de rattachement.

La séance a été levée à 15h45.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOpte**

le Procès-verbal du Conseil d'administration du 26 juin 2024

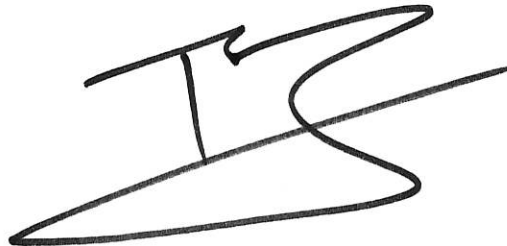
Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 2  
Membres ayant donné procuration : 2  
Membres absents excusés : 3  
Membres absents : 0

Envoyé en préfecture le 11/10/2024  
Reçu en préfecture le 11/10/2024  
Publié le  
ID : 057-800383861-20241011-DEL202416-AR

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 11 octobre 2024

Le Président,

Alessandro BERNARDI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Bernardi', written over a horizontal line.